

# PROGRAMME RÉGIONAL DE LA FORÊT ET DU BOIS CONTRAT DE FILIERE

GT n°2, Réunion du 16 février 2018

Orientation stratégique :  
Assurer un approvisionnement durable de la filière

---

## 1/ Proposition d'objectifs et enjeux<sup>1</sup>

### **Objectif : Connaître, améliorer et renouveler la ressource**

- Organiser, à l'échelon territorial adéquat pour l'exploitation, le suivi des évolutions de la ressource disponible et de sa localisation
- Promouvoir et accompagner la mise en œuvre des méthodes de renouvellement des peuplements forestiers les plus adaptées (régénération naturelle, plantation) selon les situations locales
- Élaborer une stratégie et une feuille de route en matière de plantation\*
- Améliorer, voire transformer les peuplements forestiers non productifs (taillis, taillis sous futaie, futaies dépérissantes, accrus forestiers, peuplements mal adaptés en station, peuplements mitraillés,...)
- Inciter les propriétaires à utiliser des matériels végétaux de qualité, d'origine connue et apportant les meilleures garanties d'adaptation de l'espèce au climat et au sol

### **Objectif : Accroître et optimiser la mobilisation du bois**

- Identifier les besoins en bois des industries, des collectivités et des particuliers de la région en volumes par usage, actuels et tendanciels à court et moyen termes\*
- Décliner en région les objectifs de mobilisation du bois par type d'usage (BO/BI/BE) et par bassin d'approvisionnement, en référence au cadrage indicatif du PNFB\*
- Identifier les forêts où des prélèvements supplémentaires pourraient intervenir (forêts où l'âge d'exploitabilité des peuplements est atteint ou dépassé, forêts où le changement climatique aura des conséquences à court ou moyen terme, accrus forestiers,...)\*
- Accroître la lisibilité et tenir à disposition l'information sur les récoltes prévisionnelles (dont volumes conditionnels)
- Renouveler, adapter et sécuriser les systèmes d'exploitation de la ressource forestière pour assurer un approvisionnement régulier de la première transformation tout en préservant les sols
- Définir les capacités matérielles et conditions d'exploitation et de transport du bois en liaison avec les hypothèses de disponibilité de la ressource\*
- Quantifier les besoins en desserte et assurer la mutualisation régionale des schémas départementaux d'accès à la ressource\*
- Mieux valoriser les bois de qualité secondaire
- Préciser, à l'échelon territorial adéquat pour l'exploitation, les limites à la mobilisation du bois (rémanents) au regard de l'enjeu de maintien de la fertilité des sols
- Agir sur la restructuration foncière pour faciliter la gestion de la forêt et la mobilisation des bois
- En forêt privée, inciter à passer du statut de propriétaire à celui de sylviculteur, réduire le morcellement du foncier, développer le recours aux documents de gestion durable, favoriser les dynamiques collectives de gestion et de mobilisation du bois
- Dynamiser la sylviculture des petites propriétés par l'adhésion à des groupements ou structures de gestion collective (organisations de producteurs, coopératives, GIEEF,...)<sup>2</sup>
- Promouvoir l'outil « la forêt bouge », assurant la mise en relation propriétaires / entreprises
- Soutenir la mécanisation de l'exploitation forestière, en privilégiant les utilisations mutualisées de matériels et les méthodes de récolte et de débardage respectueuses des sols forestiers

<sup>1</sup> Les enjeux identifiés avec un astérisque relèvent du cadrage du PRFB par le code forestier ou le projet de PNFB.

<sup>2</sup> Les parties surlignées en gris concerneront en priorité un autre GT (essentiellement le GT1)

- Promouvoir les solutions de débardage adaptées (câble, techniques innovantes,...) à la mobilisation du bois en zones d'accessibilité contrainte
- Renforcer les approches mutualisées visant la mobilisation du bois et la facilitation de sa mise en marché (opérations de récolte, de tri, d'allotement,...)
- Développer la certification PEFC
- Contribuer aux expérimentations de mutualisation de la gestion entre forêts publiques et privées\*, notamment en termes de mise en marché groupée
- Favoriser la contractualisation de l'approvisionnement
- Mettre en avant et promouvoir les modes de commercialisation des bois qui favorisent la mobilisation

### 3/ Questions soumises au débat

<b>Objectif : Connaître, améliorer et renouveler la ressource</b>	
Suivre la ressource disponible	Le suivi des évolutions de la ressource disponible et de sa localisation sont essentiels pour accroître sa mobilisation. <b>A quelle échelle de travail faut-il suivre la ressource disponible au plan institutionnel ? Quels outils et technologies peuvent être mis en œuvre pour localiser les volumes de bois supplémentaires à mobiliser ? Faut-il privilégier certaines orientations à ce titre ?</b>
Assurer le renouvellement et l'amélioration de la ressource	Le renouvellement des peuplements forestiers les plus adaptées peut se réaliser par régénération naturelle ou par plantation selon les situations locales. <b>Des zones ou secteurs doivent-ils être définis a priori pour privilégier une modalité de régénération plutôt qu'une autre en région ? Y a-t-il des secteurs, des essences pour lesquels la régénération naturelle n'est pas envisageable ?</b>
	Le PNFB demande d'élaborer une stratégie et une feuille de route en matière de plantation. <b>Quelle méthodologie mobiliser pour répondre à cet objectif ?</b>
	<b>Quelles orientations retenir pour l'amélioration des peuplements forestiers non productifs (taillis, taillis sous futaie, futaies décroissantes, accrus forestiers, peuplements mal adaptés en station, peuplements mitraillés,...) ?</b>

<b>Objectif : Accroître et optimiser la mobilisation du bois</b>	
Identifier les besoins en bois	Le PNFB demande aux PRFB d'identifier les besoins en bois des industries, des collectivités et des particuliers de la région en volumes par usage, actuels et tendanciels à court et moyen termes* afin d'orienter la mobilisation du bois <b>Quelle méthodologie retenir pour répondre à cette attente ? Quelles données utiliser ?</b>
Accroître et faciliter la mobilisation du bois dans le souci de la multifonctionnalité	Le PNFB demande aux PRFB de décliner en région les objectifs de mobilisation du bois par type d'usage (BO/BI/BE) et par bassin d'approvisionnement, en référence au cadrage indicatif de mobilisation supplémentaire visé en annexe 4. <b>Quelle méthodologie retenir ? La notion de bassin d'approvisionnement est-elle pertinente ?</b>
	Le PNFB demande aux PRFB d'identifier les forêts où des prélèvements supplémentaires pourraient intervenir (forêts où l'âge d'exploitabilité des peuplements est atteint ou dépassé, forêts où le changement climatique aura des conséquences à court ou moyen terme, accrus forestiers,...)* <b>Quelle méthodologie retenir pour répondre à cette attente ?</b>
	Le PNFB demande d'identifier les critères de compatibilité d'une mobilisation accrue de bois avec les objectifs de gestion durable et multifonctionnelle des différents massifs forestiers* <b>Quelle méthodologie retenir ?</b>
	Préciser, à l'échelon territorial adéquat pour l'exploitation, les limites à la mobilisation du bois (rémanents) au regard de l'enjeu de maintien de la fertilité des sols. <b>L'état de la connaissance permet-il de qualifier le risque d'atteinte à la fertilité des sols et donc de maintien des rémanents en forêt par zones homogènes en région ? Peut-on envisager une cartographie à ce propos ?</b>
	<b>Les documents de gestion durable en forêt publique (aménagement) et en forêt privée (PSG, CBPS, RTG) peuvent-ils être valorisés pour assurer une tenue à disposition de l'information sur les récoltes prévisionnelles ?</b>
	Face à la demande de mobilisation supplémentaire de bois, la mise en valeur des forêts morcelées apparaît être d'importance. Il existe toutefois un enjeu d'efficacité, afin de privilégier les voies d'action qui apporteront les meilleurs résultats face à l'investissement humain en termes d'animation. <b>Pour agir sur la restructuration foncière, quelles orientations privilégier ?</b>
	Pour renforcer la mobilisation du bois et la facilitation de sa mise en marché des actions mutualisées pourraient être envisagées sur les opérations de récolte, de tri et d'allotement afin de renforcer le poids et l'attractivité de la mise en marché. <b>Des projets en ce sens pourraient-ils être envisagés, en regroupant les forêts privées, y compris dans un cadre associatif avec les forêts publiques ?</b>
Le PNFB demande de quantifier les besoins en desserte et d'élaborer un schéma d'itinéraires de desserte de ressources forestières, prenant en	

<b>Objectif : Accroître et optimiser la mobilisation du bois</b>	
	<p>compte les schémas départementaux d'accès à la ressource. Il convient en premier lieu de disposer d'une approche suffisamment précise et partagée de l'état des lieux de la desserte. <b>A dire d'expert, quels efforts encore mobiliser, selon quels critères et sur quels massifs ?</b> Certains contributeurs ont souligné les difficultés liées à des limites d'accès au réseau routier communal, susceptibles d'être un facteur limitant dans le réseau global d'itinéraires de mobilisation des bois. <b>Comment lever ou atténuer cette difficulté ?</b></p> <p>Le PNFB demande de définir les capacités matérielles et conditions d'exploitation et de transport du bois en liaison avec les hypothèses de disponibilité de la ressource. <b>Comment le réseau desserte actuel, le parc de matériel de récolte et de transport du bois doivent-ils évoluer pour permettre la mobiliser le bois supplémentaire disponible ?</b></p> <p>La LAAF prévoit la réalisation de schéma départementaux d'accès à la ressource forestière pour prendre la mesure de l'enjeu de la desserte extraforestière notamment. Aujourd'hui peu de départements (2 sur 13) sont engagés dans cette démarche. <b>Faut-il et comment accélérer leur élaboration ?</b></p>
Soutenir et sécuriser l'exploitation forestière	<p><b>Quelles mesures pour adapter et sécuriser les systèmes d'exploitation de la ressource forestière (entreprises de travaux forestiers, stockage des bois,...) afin d'assurer un approvisionnement régulier de la première transformation tout en préservant les sols ?</b></p> <p>Les matériels d'exploitation forestières sont onéreux. La rentabilité des entreprises peut être grévée du fait d'investissements en matériels dont le taux d'utilisation ne serait pas optimisé. <b>Le modèle des coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) est-il transposable pour l'utilisation partagée de matériels d'exploitation forestière ? Des bourses de travaux, des groupements d'employeurs, des réponses groupées à des appels d'offre peuvent-ils permettent d'atteindre une meilleure adéquation entre besoins en travaux et disponibilité de la main d'œuvre et du matériel ?</b></p> <p>La mise en œuvre de solutions alternatives de débardage (câble, techniques innovantes,...) est nécessaire pour la mobilisation du bois en zones d'accessibilité contrainte. En pratique, elle s'accompagne toutefois de surcoûts qui font hésiter les propriétaires au regard des conditions de marchés du bois, bien qu'il y ait un réel enjeu de gestion forestière. <b>Comment atténuer cette difficulté, liée pour partie au fait que certains avantages de ces solutions (préservation des sols,...) ne sont pas économiquement internalisés ?</b></p>
Dynamiser la gestion en forêt privée	L'essentiel du potentiel de mobilisation supplémentaire de bois se trouve en forêt privée. <b>Comment agir de manière structurée, en optimisant le coût de mise en œuvre des différents leviers sur lesquels agir (réduction du morcellement du foncier, développement des documents de gestion durable, mise en œuvre de dynamiques collectives de gestion et de mobilisation du bois,...) ?</b>
Mieux valoriser les bois de qualité secondaire	<b>Quelles essences concernées et actions particulières seraient à envisager selon cet axe ? Quels sont les enjeux associés ?</b>
Faciliter la mise en œuvre de modalités de commercialisation des bois qui augmentent la mobilisation des bois	<b>Comment augmenter l'utilisation de contrats d'approvisionnement ?</b>
	<b>Faut-il et comment favoriser un certain mode de commercialisation des bois (bord de route, en bloc et sur pied ...) ?</b>